

Plan de Sécurité Sanitaire Covid 19

HITECH 2MOVE

Description de la Structure

Centre d'Exergaming (ou jeux interactifs)

Raison sociale :	SARL X2 MOVE
Enseigne :	HITECH 2MOVE
Adresse :	970 rd 6007 Camp du Loubet
Code postal :	06270
Ville :	Villeneuve Loubet
Téléphone :	06 81 67 41 18
Siret :	534 733 787 00038 - RCS
Code NAF :	9329Z
Classification :	ERP 5 ^{ème} catégorie - Type x
Dirigeant :	Noëlle Charpentier
E-mail :	ncharpentier@hitech-fitness.com

Référent Sanitaire

Noelle Charpentier – Gérante

Tél : 06.43.93.10.34

Email : ncharpentier@hitech-fitness.com

Le référent est responsable de :

- ✓ La mise en action du plan de maintien d'activités et son adéquation avec les mesures du gouvernement,
- ✓ L'actualisation du plan de maintien d'activité et du DUERP (Document Unique des Risques Professionnel),
- ✓ Le contrôle de l'application des mesures de prévention,
- ✓ L'information et la formation du personnel,
- ✓ La gestion des stocks des matériels de protections,
- ✓ L'information auprès de la clientèle.

Mesures de prévention générale pour le collaborateur

Information et formation

Mesures	Date
DUERP mis à jour au 15 avril 2020 intégrant le risque Covid 19, affiché dans les locaux, et à disposition des salariés.	5/6
Communication aux salariés de toutes les mesures à prendre et à respecter pour la prévention du risque Covid 19 dans le cadre de leur activité professionnelle, au sein et à l'extérieur de l'exploitation.	5/6
Formation des salariés sur les gestes barrières, et le protocole de distanciation physique mis en place pour la protection des visiteurs.	5/6
Mise en place de réunions hebdomadaires afin d'informer, de rassurer et d'échanger sur les règles de prévention au risque Covid-19 et de leur évolution au fil de la saison. Evaluation des actions de prévention mises en place et réadaptation si nécessaire des dispositions.	5/6

Éléments de protection Individuels

Fourniture à tous les collaborateurs d'éléments de protection individuels. Vérification des stocks afin d'éviter toute rupture.

EPI	Postes	Protection
Masques	Accueil, salles d'activités, salles de goûter	Utilisation des masques à usage unique pour les collaborateurs en contact avec les visiteurs.
Visières	Accueil	Dès qu'il y a contact rapproché avec les visiteurs.
Vitre de Plexiglass	Accueil	Mise en place d'un plexiglass à l'accueil.
Tous les EPI		Vérification renforcée des stocks.

Espaces réservés aux collaborateurs

Mesures	Date
Affichages du DUERP, des consignes concernant les gestes barrières, règles de distanciation physique, port du masque, gestion des déchets.	5/6
Au-dessus des points d'eau : affichage des consignes de nettoyage des mains.	5/6
Salle de pause : il est recommandé de prendre sa pause individuellement. Sinon, respecter la distance de 2 mètres, lors du déjeuner par exemple. Nettoyage des tables, micro-ondes, avec produit virucide avant et après chaque usage.	10/5
Maintenir les portes ouvertes en permanences – jeter ses déchets dans un sac poubelle fermé, les déposer dans les poubelles extérieures fermées.	10/6
Vigilance accrue quant à la fourniture de savon et solution hydroalcooliques à l'entrée et à la sortie du site, ainsi que dans les 2 points d'eau situés aux toilettes et à l'accueil ; veiller à ce qu'il n'y ait pas rupture de stock. Affichage pour rappel d'un lavage de main efficace dans les toilettes.	10/6

Poste accueil

Mesures	Date
Respect des règles de distanciation physique entre l'employé à l'accueil et les visiteurs : séparation en plexiglass – port de visières / marquage au sol pour le respect de la distanciation physique jusque dans le couloir avant la porte d'entrée.	5/06
Distributeur sans contact de gel hydro alcoolique.	10/06
Désencombrement des postes d'accueil et de travail permettant un nettoyage régulier rapide.	10/06
Privilégier le paiement par CB et sans contact.	10/06
Nettoyage régulier du TPE et du comptoir d'accueil.	10/06

Mesures de prévention générale de l'INDOOR pour le visiteur

Mesures de prévention générale

Nous appellerons 'tribu' un groupe ou une famille qui s'est rendu sur le lieu de visite dans le même véhicule et/ou qui vit au sein d'un même foyer. Le mètre de distance doit donc être respecté entre deux individus effectuant une visite séparément, ou entre un individu et une tribu, ou encore entre 2 tribus.

Une communication sera faite à tous nos clients (particuliers, associations, entreprises) en amont, par mail, et sur notre site internet, sur le protocole que nous mettons en place pour l'accueil et les diverses prestations que nous proposons sur nos activités. Aucun support papier ne sera proposé, toutes les communications se feront par voie digitale.

Mesure de prévention dans l'Espace « Accueil »

Mesures	Date
Signalisation du parcours visiteur par marquage au sol - Respect des distanciations physiques dans la file d'attente entre tribus.	05/06
Affichage des protocoles sanitaires de lutte contre la pandémie COVID-19: Les gestes barrières, hygiène des mains, et consignes de distanciation.	10/06
Séparation personnel / client par plexiglass. Port de la visière du personnel à l'accueil.	10/6
Distributeur de gel hydro alcoolique sans contact.	10/06
Suppression des présentoirs, prospectus ou affichettes.	10/06
Casiers indisponibles – demander au client d'apporter le moins d'affaires possible ; des sacs en papier seront proposés pour stocker les affaires des visiteurs.	10/06
Privilégier les paiements par CB sans contact. TPE désinfecté après chaque usage.	10/06
Nettoyage régulier de la zone d'accueil, de travail, de la caisse, des TPE.	10/06
Masque obligatoire pour les accompagnants ayant plus de 11 ans, sauf s'ils participent à l'activité.	10/06

Mesures de préventions dans l'espace Sanitaires

Mesures	Date
Nettoyage toutes les deux heures des zones de contact (cuvette, poignées, lavabo...).	10/06
Distributeur de savon sans contact, séchage à l'air libre, affichette sur le lavage des mains.	10/06
Accès limité à 3 personnes simultanément, si possible d'une même tribu. Marquage au sol de la file d'attente .	10/06

Mesures de préventions dans les salles d'activités

Mesures	Date
Port du masque / visière obligatoire des animateurs.	10/06
1 seul accompagnant autorisé par tribu – Port du masque obligatoire.	10/06
Port du masque recommandé pour les enfants de moins de 11 ans, mesure laissée à la décision du parent ou accompagnant.	10/06
Accueil individuel de chaque 'tribu' par l'animateur qui explique le protocole des nouvelles « règles du jeu » aux enfants et surtout à l'accompagnateur : <ul style="list-style-type: none">• Respecter le fléchage au sol indiquant le sens du circuit• Respecter le circuit de jeux indiqué par l'animateur• Attendre le feu vert de l'animateur pour passer dans une autre salle	10/06
Régulation des entrées dans les salles : Nombre maximum autorisé de 9 personnes par salle.	10/06
Régulation du nombre de participants par activité en répartissant sur les différentes structures, clairement expliqué par l'animateur, et contrôlé visuellement.	10/06

Respecter une distance de 5 m ² avec une autre tribu, (soit 1.25 m devant, derrière et de chaque côté).	10/06
Affichage du nombre maximum de participants autorisé sur chaque jeu.	05/06
Distribution de gants à usage unique pour les jeux tactiles (équipements interactifs). L'activité terminée, jeter les gants dans la poubelle fermée à pédale placée dans chaque salle d'activité.	10/06
Nettoyage par l'animateur de chaque jeu tactile après passage d'une tribu, avec lingette et produit virucide.	10/06
Nettoyage par l'animateur des ballons du Target Wall, et placement dans un sac plastique après chaque passage.	10/06
Distributeur sans contact de gel hydro alcoolique dans chaque salle d'activité.	05/06
Aération par ouverture des fenêtres extérieures toutes les deux heures, pendant 20 minutes minimum, si possible en permanence, si la météo le permet.	10/06
Les portes d'entrée et de sortie restent ouvertes durant les activités – pas de contact sur les poignées et barres des portes.	10/06

Mesures de prévention spécifiques pour la prestation Anniversaire

Mesures	Date
Limitation du nombre d'anniversaire : 2 anniversaires possibles au lieu de 4, sur le même créneau horaire, avec décalage du début de 15 minutes entre les deux, afin d'espacer l'arrivée des groupes dans la zone Accueil. Nombre maximum autorisés par salle 9 personnes.	10/06
Information en amont aux parents des nouvelles modalités d'organisation, et obligation de respecter impérativement l'heure de réservation.	10/06
Salles de goûter nettoyées et désinfectées avant et après chaque anniversaire.	10/06
Les parents des invités doivent patienter dans le couloir pour récupérer leur enfant à la fin de l'anniversaire, en respectant la distanciation de 1 mètre.	10/06
Distributeur sans contact de gel hydro alcoolique. Les enfants et accompagnants doivent obligatoirement se désinfecter les mains avant d'entrer dans les salles d'activité et les salles de goûter.	10/06
Avant d'entrer dans les salles d'activités, brief de l'animateur dans la salle de goûter sur les nouvelles mesures de prévention en vigueur dans le centre.	10/06
Avant et après les jeux, l'animateur emmènent les enfants se laver les mains aux toilettes.	10/06
Nous recommandons aux parents d'apporter leur propre vaisselle jetable.	10/06
Nous demandons aux parents d'éviter le soufflage de bougies ; l'utilisation de bougies étincelles est possible.	10/06